

Conférence Internationale des Doyens des Facultés de Pharmacie d'Expression Française

Assemblée générale

Tenue le jeudi 29 avril 2021 à 16 heures (Paris)

Faculté de Pharmacie

Université de Montréal, Canada

En mode virtuel

1- Ouverture et constatation des présences

L'assemblée débute à 16h05 (heure de Paris; 10h05 heure de Montréal) et elle est présidée par Monsieur Jean Lefebvre, président de la CIDPHARMEF. La présence des participants à l'assemblée est consignée électroniquement (Annexe 1); elle ne peut être attestée par signature, la rencontre se tenant en mode virtuel via la plateforme ZOOM. Des consignes pour le bon déroulement de la séance ont précédemment été envoyées aux participants. La séance est enregistrée (audio et vidéo).

Le président Lefebvre remercie les membres pour leur présence et souhaite la bienvenue aux personnes se joignant pour la première fois aux activités de la CIDPharmEF. S'appliquent pour le fonctionnement de l'assemblée générale les règles établies à l'assemblée de la conférence de Tours (2014) selon laquelle chaque question, pour qu'elle puisse être ouverte aux discussions des membres et faire l'objet d'une adoption le cas échéant, se doit d'être formulée de la part d'un membre sous la forme d'une proposition claire, puis dûment secondée (ou soutenue) par au moins un autre membre présent à l'assemblée.

2- Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant a été présenté aux membres :

1. Ouverture et constatation des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2019
4. Affaires découlant
5. Bilan moral du président
6. Bilan financier 2020
7. Gouvernance et activités des commissions
 - 7.1. Commission de l'évaluation des programmes
 - 7.2. Commission de la pédagogie
 - 7.3. Comité des communications et du site internet
8. Adoption des nouveaux statuts
9. Élection du nouveau bureau
10. Prochaines conférences
11. Levée de l'assemblée

Résolution AG-2021-01 : Sur une proposition de Monsieur Jean Lefebvre, secondée par Monsieur Amadou Diouf, l'ordre du jour présenté est adopté à l'unanimité par l'assemblée. L'ajout du point 11. Divers sera plus tard demandé par madame Claude Mailhot en cours d'assemblée.

3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2019

Résolution AG-2021-02 : Sous-réserve d'une correction orthographique à apporter, le procès-verbal de l'assemblée générale de 2019 est adopté à l'unanimité, tel que proposé par monsieur Dominique Porquet et madame Christine Vinciguerra.

4- Affaires découlant

4.1. Crédit éventuelle d'une troisième commission

En lien avec la section 9.3 du procès-verbal 2019, monsieur Lefebvre rappelle une idée proposée depuis un certain temps à l'effet de créer au sein de la CIDPHARMEF une Commission RECHERCHE. Dans le contexte de la pandémie, la réalisation d'une telle initiative a été empêchée. L'idée mérite cependant d'être poursuivie compte tenu de sa pertinence.

4.2. Convention de partenariat entre la CIDPharmEF et la direction de l'AUF de la région Afrique centrale et Grands Lacs

En lien avec la section 9.3 du procès-verbal 2019, il n'y a pas eu de suite donnée à ce projet de convention.

5- Bilan moral du Président

Le président Jean Lefebvre fait un bilan moral de la dernière année marquée, on le sait, par la pandémie à la COVID-19.

La situation a imposé une pause dans les activités régulières de tous et chacun; la CIDPHARMEF, quant à elle, a été contrainte d'annuler son colloque annuel de 2020 prévu à Montréal. Tout ceci aura néanmoins été une occasion de tester d'autres moyens d'interagir entre membres, en recourant notamment au numérique et à la visioconférence, ce qui pourrait s'avérer la nouvelle norme dans le futur, du moins pour la réalisation d'activités particulières. Naturellement, rien ne remplacera la convivialité et la chaleur de nos rencontres lors du colloque annuel. D'autant qu'il s'agisse d'une tradition qui façonne la CIDPHARMEF depuis sa création. Les rencontres annuelles entre membres ont permis de construire les solidarités telles que nous les connaissons aujourd'hui et de mettre en place la confiance nécessaire à nos collaborations fructueuses.

La CIDPHARMEF a signé deux conventions avec l'AUF au cours de l'année 2020. La première, du nom de PROGRÈS 2020, avait pour objectif de couvrir les frais encourus par

la Commission d'évaluation pour ses activités. La deuxième convention a permis d'amorcer les travaux du comité exploratoire sur la création d'une instance d'agrément (accréditation) de programme d'études en pharmacie. Par ailleurs, les derniers mois ont été consacrés à la préparation d'un scrutin électoral en vue de renouveler le bureau de la CIDPHARMEF pour la période de 2021-2024. La version finale des statuts de notre réseau a également été travaillée. Elle fera l'objet d'une proposition d'adoption un peu plus tard durant la présente assemblée générale.

Le président sortant dresse un bilan de ses 7 années à la tête de la CIDPHARMEF. Au-delà des réalisations administratives ou budgétaires qui ont marqué son mandat, il désire surtout faire part du plaisir et de sa grande satisfaction d'avoir pu partager d'aussi enrichissantes expériences personnelles et professionnelles avec les membres. Il tient à remercier tous et chacun pour le soutien indéfectible et les encouragements démontrés tout au long de son mandat. Des remerciements sincères sont également adressés aux membres du bureau sortant, notamment à Macha Lemsi-Woronoff (Vice-présidente), Dominique Porquet (2^e Vice-président), Michel Guerbet (Trésorier), Amadou Diouf (Secrétaire) et Olivier Duval (Trésorier adjoint).

Enfin, monsieur Lefebvre rend hommage aux deux présidents qui l'ont précédé, Jean Cambar et Dolla Karam Sarkis, et souhaite beaucoup de succès au futurs membres du bureau et au président qui seront bientôt élus.

6- Bilan financier 2020

Le Trésorier, monsieur Michel Guerbet, dresse le plus récent bilan financier de la CIDPHARMEF. En raison de la pandémie, ce bilan cumule deux années d'activités, soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020. Le Trésorier rappelle au préalable les différents tarifs applicables à la cotisation annuelle et les conditions de remboursement des frais admissibles, tels qu'établis à la conférence de Québec de 2017.

Le solde en fin d'année 2020 est positif et s'établit à 60 144,16 €. Il s'agit d'un solde plus élevé en comparaison des bilans annuels antérieurs. Cela s'explique par des dépenses moindres occasionnées par le report de la conférence annuelle de 2020 et par la transition d'une partie des activités de l'association en mode virtuel. Les surplus budgétaires réalisés ont ainsi engendré une marge de manœuvre permettant de donner à tous les membres du réseau un congé de cotisation annuelle pour l'année 2021. Ce congé s'inscrit aussi dans le souhait d'aider un certain nombre de nos membres qui, en sus de la pandémie mondiale, sont aux prises avec des situations socio-économiques régionales difficiles.

Le Trésorier termine sa présentation en illustrant graphiquement l'évolution de la situation budgétaire de la CIDPHARMEF entre 2014 et 2020. Cette évolution traduit une constante amélioration des soldes en fin d'années durant la période, laissant présager une capacité financière plutôt confortable au regard de la réalisation des activités futures de la CIDPHARMEF. L'assemblée générale remercie le trésorier pour la clarté et la transparence des états financiers présentés. Ce dernier reçoit de l'ensemble des membres présents de chaleureuses félicitations pour la grande qualité de son travail à titre de Trésorier aux cours des 7 dernières années.

Résolution AG-2021-03 : Sur une proposition de monsieur Michel Guerbet, appuyée par madame Christine Vinciguerra, les états financiers 2020 tels que présentés sont adoptés à l'unanimité par les membres.

Bilan financier CIDPHARMEF 2020	Recettes	Dépenses
Reliquat au 01/01/2020	34816.77	
Cotisations des facultés (36)	21480.87	
Frais de tenue de compte		61.00
Frais de mission évaluation des facultés		2114.51
Abonnement OVH hébergeur site internet 2020		26.30
Subventions (2) AUF 2020	10160.00	
Assurance MAIF 2020		111.67
Subvention Univ Montréal Accréditation		4000.00
Total	66457.64	6313.48
SOLDE au 31/12/2020	60144.16	

7- Gouvernance et activités des commissions

7.1. Commission ÉVALUATION

La présidente de la Commission ÉVALUATION, madame Claude Mailhot, résume les principaux éléments de la planification des activités de cette commission pour la prochaine année, et sollicite une adoption par les membres :

- Reconduction des anciens membres et nomination de trois nouveaux membres à la Commission ÉVALUATION ;
- Activités d'évaluation planifiées en 2021-2022 :
 - Dépôt du rapport final d'Aix-Marseille ;
 - Visite préparatoire à Phnom Penh
 - Visite d'évaluation externe à l'Université St-Joseph, Beyrouth
 - Visite de suivi à l'Université Grenoble-Alpes
- Mise à jour de la politique et méthodologie d'évaluation des programmes d'études pharmaceutiques des facultés de pharmacie ;

- Finaliser l'étude de pertinence et de faisabilité sur la création d'un organisme d'accréditation (rapport du comité exploratoire à présenter lors de la conférence de 2022) ;
- Mise à jour du document Préparation à une visite de suivi ;
- Ajout d'un professionnel à l'équipe d'évaluateurs externes (pour prises de notes).

Résolution AG-2021-04 : La liste actualisée des membres ainsi que la planification des activités pour l'année 2021-2022 de la Commission ÉVALUATION, telles que proposées par madame Claude Mailhot, font l'objet d'un appui par monsieur Jean-Pierre Grégoire et sont adoptées à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

Encore une fois, les membres de la CIDPHARMEF et, en particulier, les doyens ayant récemment reçu une visite d'évaluation dans leur faculté désirent exprimer ouvertement leur grande appréciation du travail de madame Mailhot et des membres de la Commission ÉVALUATION.

7.2. Commission PÉDAGOGIE

Le président de la Commission PÉDAGOGIE, monsieur Dominique Porquet, résume les travaux effectués lors de la réunion des membres de cette commission tenue le 19 avril dernier.

Il est d'abord question du livre en blanc sur *La formation aux métiers de la Pharmacie dans les facultés de Pharmacie francophones dans le monde*, une enquête menée sur un peu plus de 3 ans auprès des facultés membres de la CIDPHARMEF et dont les prémisses avaient été fixées à la Conférence de 2017 à Québec. Il s'agissait du premier exercice du genre dont l'objectif général, rappelons-le, était de décrire la formation délivrée pour l'obtention du diplôme de pharmacien dans l'espace francophone. Tous les membres réunis reconnaissent l'ampleur du travail de synthèse réalisé à partir des données de l'enquête. Professeur Porquet reçoit les félicitations de l'assemblée et l'on remercie aussi les facultés s'étant prêtées à l'exercice. Il est entendu que le Livre Blanc, pour sa partie générale (section synthèse anonymisée), soit diffusé auprès des instances pertinentes. Une série de rencontres en distanciel entre membres de la Commission PÉDAGOGIE sera mise sur pied au cours de la prochaine année afin de discuter des suites à donner à ce travail. Entre autres thèmes pouvant être abordés lors de ces rencontres : les stages en milieu professionnel et la formation des maîtres de stage.

En terminant, monsieur Porquet se porte volontaire à assurer l'intérim d'ici à ce qu'un nouveau président de la Commission PÉDAGOGIE soit trouvé, idéalement durant l'été 2021.

Résolution AG-2021-05 : Le plan d'action 2021/2022 de la Commission PÉDAGOGIE proposé par monsieur Dominique Porquet, et appuyé par monsieur Jean Cambar, est adopté à l'unanimité par les membres.

7.3. Comité des communications et du site internet

Le président du Comité, monsieur François Devred, fait état des actions projetées en 2021-2022 en ce qui a trait, principalement, à la mise à jour du site internet de la CIDPHARMEF :

- Révision du contenu de chacune des sections du site et actualisation des informations, avec une attention particulière à :
 - La page d'accueil ;
 - La liste des facultés-membres.
- Un processus régulier d'actualisation sera mis à l'essai dans le but de faciliter une mise-à-jour plus serrée des informations relatives à chacune des facultés. Par exemple, un formulaire à remplir pourrait être envoyé à chaque faculté en même temps que l'avis de cotisation annuelle.
- Espace sécurisé accessible aux membres (déjà existant) :
 - Actualisation de l'annuaire des membres / participants ;
 - Projet d'ajouter une section afin de déposer certains documents et archives. A titre d'exemples :
 - Les procès-verbaux des instances de la CIDPHARMEF (ex. AG)
 - Livre blanc sur l'enseignement de la pharmacie dans l'espace francophone.

Pour la réalisation des tâches ci-haut décrites, le président du comité pourra compter sur le concours occasionnel d'une personne familière avec la programmation web, que la Faculté de pharmacie de l'Université d'Aix-Marseille accepte de libérer à titre gracieux pour la CIDPHARMEF. Le président sortant de la CIDPHARMEF assure également le président du comité de sa collaboration.

Résolution AG-2021-06 : Le plan d'action 2021/2022 du Comité des communications et du site internet proposé par monsieur François Devred, appuyé par madame Chantal Finance, est adopté à l'unanimité par les membres.

8- Adoption des nouveaux statuts

A la conférence annuelle de 2019, tenue à Monastir, les membres présents avaient travaillé à actualiser les statuts de la CIDPHARMEF en vue de les rendre un peu plus représentatifs de notre vie associative. Notamment, l'article 4 concernant la notion de membres, et les sous-catégories s'y rattachant, a été remanié afin d'être davantage inclusif et fidèle au fonctionnement régulier de notre organisation depuis sa fondation. Le président Lefebvre présente donc aux membres la version actualisée des statuts, laquelle est fournie dans un texte juxtaposé à celui de la version antérieure pour faciliter la comparaison. Avant de procéder à l'adoption des nouveaux statuts, l'amendement suivant est d'abord proposé à l'article 4 :

En cohérence avec l'article 9 (nouveau), que soit ajouté à la suite du libellé de l'article 4 proposé : « ainsi que les membres qui assument la responsabilité ou la direction d'instances constitutives de la CIDPHARMEF (v.g. commission, comité...) ».

Résolution AG-2021-07 : L'amendement à l'article 4 des statuts, tel que proposé par monsieur Jean Lefebvre et appuyé par monsieur Jean Cambar, est adopté à l'unanimité par les membres.

Est résolu d'adopter à la suite de cet amendement les statuts de la CIDPHARMEF, tels qu'actualisés en 2011 à la conférence de Monastir.

Résolution AG-2021-08 : Sur proposition de monsieur Jean Lefebvre, appuyé par monsieur Philippe Charpiot, il est résolu à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale d'adopter la nouvelle version des statuts de la CIDPHARMEF (du 29 avril 2021 à Montréal) en remplacement des anciens (version du 9 mai 2003 à Cluj).

Il est rappelé que les autorités de la Préfecture du territoire concerné en France désireront obtenir la dernière version de statuts ainsi que la composition du nouveau bureau de la CIDPHARMEF.

9- Élection du nouveau bureau

Les membres du bureau actuel, incluant le président, ont complété la durée de leur mandat. Un processus électoral a été mis en branle en vue d'élire le nouveau bureau qui dirigera la CIDPHARMEF au cours des 3 prochaines années (2021-2024). Un appel à candidatures a été acheminé à plus de cent vingt personnes détenant un statut de membre en mars dernier.

Une candidature a été reçue pour le poste de président. Il s'agit du doyen de la faculté de pharmacie de l'Université Grenoble-Alpes, Professeur Michel Sève.

Résolution AG-2021-09 : Outre l'appui sans réserve du président sortant, Professeur Jean Lefebvre, ainsi que celui du président fondateur de la CIDPHARMEF, Professeur Jean Cambar, la candidature de Professeur Michel Sève reçoit un accueil enthousiaste (et les félicitations chaleureuses) de la part des membres réunis. A leur unanimité, Professeur Michel Sève est confirmé dans les fonctions de Président de la CIDPHARMEF pour la période 2021-2024.

Le nouveau président Sève exprime ses remerciements aux membres pour leur appui ainsi qu'au président sortant.

A défaut d'avoir reçu des candidatures formelles pour les autres postes du bureau dans le cadre du processus électoral, le nouveau président et le président sortant se sont consultés au cours des 2 jours précédent l'assemblée générale. Ils ont alors validé auprès de certains membres leur intérêt à occuper les fonctions rattachées aux postes à combler. Cette démarche a été faite en respectant certains principes, à savoir une représentation géographique la plus représentative possible des pays membres de la CIDPHARMEF et une répartition équitable entre les hommes et les femmes au sein du bureau à former. Le

nouveau président propose ainsi à l'assemblée générale la composition du nouveau bureau qui a résulté des approches individuelles effectuées :

- Vice-présidente: Lyne LALONDE (Université de Montréal, Montréal, Canada)
- Secrétaire générale: Estelle YOUL (Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso)
- Secrétaire adjoint: Christine VINCIGUERRA (Université Claude Bernard, Lyon, France)
- Trésorière: Véronique MAUPOIL (Université de Tours, Tours, France)
- Trésorier adjoint: Younes RAHILI (Université Mohammed V, Rabat, Maroc)
- Président sortant: Jean LEFEBVRE (Université Laval, Québec, Canada)

Résolution AG-2021-10 : Sur proposition du nouveau président, monsieur Michel Sève, appuyé par monsieur André Ramanitrahasimbola, il est résolu à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale d'adopter la composition du nouveau bureau de la CIDPHARMEF pour la période 2021-2024.

A son tour, les membres du nouveau bureau reçoivent les félicitations chaleureuses des membres réunis.

Il est rappelé que la nomination des présidents de commission et comité est faite au sein de ces instances mêmes plutôt que par un scrutin issu de l'assemblée générale.

10- Prochaines conférences

Le lieu des 2 prochaines conférences annuelles est confirmé. Les dates seront annoncées ultérieurement :

- 2022 : Grenoble
- 2023 : Bordeaux

11- Divers

Amoureux de la langue française (et dans la plus pure tradition du colloque annuel de la CIDPHARMEF), Professeur Dominique Porquet prend la parole et y va de quelques quatrains humoristiques, cette fois-ci à l'intention du président sortant. C'est un hommage apprécié de tous et toutes et surtout du principal concerné. Cela rappelle la grande convivialité qui préside à nos rencontres annuelles, en dépit du mode distanciel pour cette année. Le grand succès remporté par le colloque est par ailleurs souligné. Les membres en assemblée ne manquent pas d'exprimer spontanément leurs remerciements à l'endroit de la doyenne Lyne Lalonde et de son équipe de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. L'organisation a été sans faille.

12- Levée de la séance

Résolution AG-2021-11 : Sur une proposition de monsieur Fodé Magassouba, l'assemblée générale de la CIDPHARMEF est levée à 18h07.